

Editorial: Another Three Years?

W. John Harker

Three years ago, my predecessor, Ronald G. Ragsdale, introduced the first issue of CJE/RCE by stating two objectives for the journal. These were to provide a national forum for the exchange of ideas concerning Canadian education, and to create a medium of communication among the members of CSSE/SCEE. Since that time, CJE/RCE has progressed far towards the achievement of these objectives. The journal has become recognized as a place where issues pertaining to Canadian education are not only explored and debated, but also where they are often first articulated.

But present success does not ensure future success. Without a continuous supply of good manuscripts from you, the readers of CJE/RCE, the gains made by CJE/RCE over the past three years will surely be lost.

What then determines a good manuscript and who decides whether it is acceptable for publication in CJE/RCE? A manuscript suitable for publication in CJE/RCE should be of high scholarly quality and be of interest to educators working in the Canadian context. But the mere fact of a manuscript being written by a Canadian and reporting Canadian data does not ensure scholarly quality. Hopefully, we have passed through that stage in our recent cultural history — if we ever were there — when being Canadian was enough. Still, it is important that a manuscript submitted to CJE/RCE clearly pertain to Canadian education. This does not mean that manuscripts must be of exclusive interest to Canadian educators, however. For example, a poorly designed and executed study of the English or French language acquisition of Eskimo children in Labrador would not be given priority over a well designed and executed study of second language acquisition conducted elsewhere that had relevance for Canada and Canadian educators.

The procedure for determining those manuscripts to be published in CJE/RCE remains the same as it has been for the past three years. When a manuscript is received in the editorial office, an abstract is sent to each of the eight CSSE/SCEE association editors with a request for reviewers for the manuscript. The editor-in-chief then selects three of these suggested reviewers, keeping in mind the topic of the manuscript and the need for the manuscript to be of interest to a broad spectrum of CJE/RCE readers. After receiving the three reviewers' adjudications of the manuscript, the

editor-in-chief decides whether the manuscript is to be accepted for publication as it stands, whether it is to be accepted for publication with minor revisions, whether it is to be returned to the author for major revisions with the suggestion that it be resubmitted, or whether it is to be rejected. This process takes about two months from the receipt of the manuscript.

With the active support of CJE/RCE readers as writers, I see the job ahead during the next three years as one of encouraging the further development of a Canadian journal of education representing the interests and concerns of Canadian educators irrespective of their particular institutional affiliation or specialty. There will be no radical shifts in editorial policy or purpose for the journal. But this does not mean that the content and character of the journal will not alter. As the issues confronting Canadian educators alter with the changing demands placed on education in the years ahead, so will the content and character of CJE/RCE alter as it publishes articles and reviews reflecting these issues. And once more we are back to you. Unless we have your best scholarship, CJE/RCE cannot continue to develop as a scholarly, articulate forum for the important issues in Canadian education.

Editorial: Trois ans de plus?

W. John Harker

Voici trois ans, mon prédécesseur, Ronald G. Ragsdale, présenta le premier numéro de la RCE/CJE en déterminant pour la revue deux objectifs: Premièrement fournir une tribune à l'échelle nationale pour un échange d'idées au sujet de l'éducation canadienne et deuxièmement créer un instrument de communication entre les membres de la SCEE/CSSE. Depuis lors la RCE/CJE a fait beaucoup de progrès en ce qui concerne l'accomplissement de ces objectifs. La revue est maintenant reconnue comme une publication où les questions se rapportant à l'éducation canadienne sont non seulement examinées et débattues, mais aussi où bien souvent elles sont formulées pour la première fois.

Mais les succès présents ne garantissent pas les succès futurs. Sans un apport régulier de bons manuscrits de votre part, lecteurs de la RCE/CJE, les améliorations apportées par la RCE/CJE au cours des trois dernières années se perdront certainement.

Donc, qu'est-ce qui définit un bon manuscrit et qui décide s'il mérite d'être publié par la RCE/CJE? Pour être publié dans la RCE/CJE un manuscrit devrait être d'une bonne qualité d'érudition et aussi présenter de l'intérêt pour les éducateurs qui travaillent dans un contexte canadien. Mais qu'un manuscrit soit écrit par un Canadien et fasse un rapport sur des données canadiennes n'est pas une preuve de sa qualité d'érudition. Nous avons dépassé, espérons-le, ce stade de l'histoire récente de notre culture — à supposer que nous y ayons jamais été — où il suffisait d'être Canadien. Cependant il est important qu'un manuscrit soumis à la RCE/CJE se rapporte nettement à l'éducation canadienne. Toutefois il n'est pas dit que les manuscrits doivent intéresser exclusivement les éducateurs canadiens. Par exemple, une étude médiocre quant à son plan et à son développement sur l'acquisition de la langue anglaise ou française par les enfants Eskimo du Labrador n'aurait pas la priorité sur une étude bien dessinée, bien menée, faite ailleurs, au sujet de l'acquisition d'une langue seconde et qui serait pertinente pour le Canada et les éducateurs canadiens.

La façon de définir les manuscrits à publier dans la RCE/CJE demeure la même qu'elle l'a été au cours des trois dernières années. Lorsqu'un manuscrit est reçu dans le bureau de la rédaction, un résumé en est envoyé à chacun des huit éditeurs de l'association de la SCEE/CSSE sollicitant des critiques pour le manuscrit. Le rédacteur en chef choisit

alors trois de ces critiques suggérés, sans oublier le sujet du manuscrit et la nécessité que ce dernier intéresse une grande diversité de lecteurs de la RCE/CJE. Après avoir reçu les trois appréciations du manuscrit, le rédacteur en chef décide s'il faut accepter de publier le manuscrit tel quel ou avec de légères modifications, s'il doit être renvoyé à son auteur pour qu'il y apporte de grandes modifications et en lui conseillant de le soumettre à nouveau, ou s'il faut le rejeter. Ce procédé demande à peu près deux mois à partir de la réception du manuscrit.

Grâce au soutien actif des lecteurs rédacteurs de la RCE/CJE, il m'apparaît que la tâche essentielle des trois prochaines années sera de faciliter le développement d'une revue canadienne d'éducation représentant les intérêts et les soucis des éducateurs canadiens indépendamment de leur affiliation particulière à une institution ou de leur spécialité. Il n'y aura pas de changements radicaux dans les vues du comité de rédaction ni dans le dessein de cette revue. Mais ceci ne veut pas dire que le contenu et le caractère de la revue ne changeront pas. Au fur et à mesure que les questions qui se présenteront aux éducateurs canadiens seront modifiées par le changement des exigences portant sur l'éducation dans les années à venir, le contenu et le caractère de la RCE/CJE se transformeront aussi, lorsqu'elle publiera des articles et des critiques ayant trait à ces questions. Et, une fois de plus, nous vous revenons. Si nous ne recevons pas de vous de très bons articles, la RCE/CJE ne pourra continuer à être une voix claire et érudite pour débattre les questions importantes de l'éducation canadienne.